

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-620/SG/FP portant titularisation d'un conducteur de travaux agricoles et des moniteurs d'agriculture du corps territorial du Service de l'Agriculture

n° 75-620/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
5 avril 1975

Numéro JO  
n° 8 du 25/04/1975

Date du numéro  
25 avril 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

M. Abass Ibrahim Moussa, conducteur de travaux agricole stagiaire est titularisé dans ses fonctions et nommé de travaux agricoles de 2e classe, 1er échelon (indice 470) avec un an d'ancienneté conservée pour compter du 1er février 1975.

#### Art.2

Les moniteurs d'agriculture stagiaires ci-après désignées sont titularisés dans leurs fonctions et nommés moniteur d'agriculture de 3e classe, 1er échelon, avec ancienneté conservée d'un an, selon les dates ci-après indiquées. — pour compter du 18 mars 1975 : M. Abdillahi Goudi Hadji Oubech. — pour compter du 23 mars 1975: M. Abdi Elmi Aden.